

Procès-verbal de la 95eme assemblée ordinaire des délégués de la Fédération suisse de canoë-kayak 2021

Remarque préliminaire

En raison de la propagation du nouveau coronavirus COVID-19 en Suisse et des mesures de précaution prises par la Confédération dans ce contexte, l'Assemblée des délégués 2021 a eu lieu sous forme d'assemblée en ligne via Microsoft Teams.

Aperçu des voix de délégués des sections participantes à l'assemblée des délégués du 20.03.2021

Sektion	Kürzel	Delegiertenstimmen
Canoë Club Fribourg	CCF	4
Canoë Club Genève	CCG	7
Drachenbootclub Beider Basel	DBCBB	2
Kanu Klub Berner Oberland	KCBEO	1
Kanuclub Biel-Magglingen	KCBM	9
Kanu-Club Brugg	KCBR	6
Kanuclub Baden-Wettingen	KCBW	2
Kanuclub Grenchen	KCG	5
Kanu-Club Luzern	KCLu	15
Kanuclub Murgenthal	KCM	2
Kanuclub Nidwalden	KCNW	7
Kanuclub Obwalden	KCO	5
Kanu-Club Rapperswil-Jona	KCRJ	19
Kanuclub Romanshorn	KCRO	8
Kanu-Club Schaffhausen	KCSH	15
Kanuclub Schwyz	KCSZ	1
Kanuclub Zürich	KCZ	12
Kanu-Club Zug	KCZG	12
Kanuclub Zürcher Oberland	KCZO	3
Kanuclub Zurzach	KCZZ	2
Kanu Klub Bern	KKB	6
Kanupolo Zürich	KPZ	4
Mittelländer Kanuclub Aarau	MIKA	2
Paddelclub Rheineck	PCR	3
Rennpaddler Basel	RPB	5
Thurgauer Wildwasserfahrer	TWF	4
Solothurner Kajakfahrer	SKF	10
Wasserfahrverein Zürich	WVZ	10
Total		181

La majorité absolue s'élève à des voix **91** de délégués.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée des délégués par le président
2. Contrôle des présences, détermination de la majorité des voix et élection des scrutateurs
3. Approbation du rapport annuel 2020
4. Approbation des comptes annuels 2020 et du rapport de l'organe de révision
5. Décharge du comité directeur, de la direction et de l'organe de révision (Décharge)
6. Admission définitive de sections
7. Prise de décision sur les propositions du comité directeur
8. Prise de décision sur les propositions des sections
9. Décision sur le budget 2020
10. Fixation des cotisations des membres pour 2022
11. Élections
12. Élection de l'organe de révision
13. Divers

Présidence

Alain Zurkinden
Président/président

Procès-verbal

Franziska Pokorny
Collaboratrice back office

Négociations et prises de décision

1. Ouverture de l'assemblée des délégués par le président

Alain Zurkinden ouvre l'assemblée à 9 heures précises.

Il mentionne la situation particulière autour de Corona et remercie pour la préparation professionnelle de l'assemblée en ligne.

Il donne la parole à Franziska Pokorny, la nouvelle collaboratrice du backoffice, pour une brève présentation personnelle. Elle renforce le secrétariat depuis août 2020 avec un taux d'occupation de 30%. Ses tâches consistent principalement en l'administration des membres, la mise à jour du calendrier des compétitions et les évaluations annuelles. FP est une pagayeuse passionnée de canoë, de kayak de mer et de SUP. Elle se réjouit non seulement de pouvoir être un soutien pour la fédération, mais aussi pour les sections.

Annalena Kuttenger salue ensuite les personnes présentes et rappelle les règles de l'assemblée en ligne. Les votes et les élections se font à la majorité des voix dans le chat ou au moyen de la fonction "lever la main". Aucune réaction n'est comptabilisée comme un vote positif.

Alain Zurkinden donne lecture de l'ordre du jour.

Approbation : Unanimité

2. Contrôle des présences, détermination de la majorité des voix et élection des scrutateurs

28 sections sont présentes avec un total 181 voix de délégués. Majorité absolue : 91 voix.

Annalena Kuttenger se met à disposition comme scrutatrice. Le président du jour est Ilja Vyslouzil a été proposé.

Approbation : Unanimité

Alain Zurkinden donne lecture des membres de la FSCK décédés et demande une minute de silence.

3. Approbation du rapport annuel 2020

Le rapport annuel de la Fédération Suisse de Canoë-Kayak 2020 a été envoyé en ligne avant l'assemblée et ne sera pas lu.

Approbation : Unanimité

4. Approbation des comptes annuels 2020 et du rapport de l'organe de révision

Annalena Kuttenger présente les comptes annuels. Aperçu des chiffres :

	Charges	Rendement	Résultat	Budget
2020	1'650'561.51	1'704'591.36	54'029.85	-76'921.65
2019	1'471'306.04	1'544'214.49	72'908.45	39'237.16

Explication du résultat annuel

La différence entre le résultat et le budget s'explique par le fait que l'année s'est déroulée différemment de ce qui était prévu :

- En raison du report des Jeux olympiques, les liquidités constituées les années précédentes n'ont pas pu être utilisées pour l'année olympique.
- Des subventions rétroactives ont été versées pour l'utilisation d'installations faisant partie du concept national des installations sportives (installations CISIN).
- Retard dans les projets (p. ex. la réédition de la carte des cours d'eau).
- Les effets négatifs liés à la coronarographie ont pu être compensés par le paquet de stabilisation de la Confédération.

Commentaire comptes annuels

Association

- Autres dépenses de fonctionnement : il y a eu plus de dépenses que prévu au budget dans le domaine de l'informatique (équipement de bureau à domicile, remplacement d'appareils). La plupart de ces dépenses supplémentaires ont pu être absorbées par les paquets de stabilisation.
- Frais d'entretien : frais de service du bus et de la remorque de la régates.
- Charges de personnel : paiement d'heures supplémentaires dues à la Corée. Celles-ci sont également financées par le paquet de stabilisation.

Fédération et sport pour tous

- Réductions de recettes/transfert : Toutes les demandes des clubs ont pu être financées par le transfert des fonds correspondants du paquet de stabilisation.

Gestion du sport pour tous

- Comprend également les dépenses de formation et les salaires des experts.

Sport de compétition

- Une redistribution de certaines charges vers les centres nationaux de performance s'est avérée nécessaire car, en raison des conditions de subventionnement des contributions d'utilisation de la CISIN, les charges de travail qui incombent au CNP doivent également y être comptabilisées.
- Suppression des contributions aux contingents de Swiss Olympic.
- Participation plus faible des athlètes en raison de l'absence de compétitions internationales.
- L'augmentation des charges de personnel due au paiement d'heures supplémentaires liées à la pandémie a pu être financée par les paquets de stabilisation. L'augmentation temporaire du temps de travail de Ralph Rüdüsüli pour un projet de sciences du sport a été partiellement financée par Swiss Olympic et le parrainage de la Rennbahnklinik.

Depuis le transfert de la comptabilité à Balmer-Etienne AG et une participation accrue du secrétariat, les charges sont en outre imputées plus précisément aux centres de coûts.

L'examen du rapport annuel 2020 par Thomas Meier de la Confidest AG n'a donné lieu à aucune réclamation. Comme les années précédentes, il a été renoncé, en accord avec Swiss Olympic, à l'établissement des comptes consolidés exigés en soi (participation au Kanusportzentrum Buochs GmbH).

Vote par correspondance : 1 abstention (10 voix de délégués, kayakistes soleurois)

Approbation : Les comptes annuels et le rapport de révision sont approuvés.

5. Décharge du comité directeur, de la direction et de l'organe de révision (Décharge)

Le président du jour, Ilja Vyslouzil, propose de donner décharge en bloc au comité directeur, au secrétariat et à l'organe de révision.

Vote : le comité directeur, la direction et l'organe de révision sont déchargés à l'unanimité.

Alain Zurkinden remercie le comité directeur et la direction pour leur confiance.

6. Admission définitive de sections

SUP Suisse (*texte en annexe*) demande son admission en tant que section de la fédération suisse de canoë-kayak. Annalena Kuttenger exprime la conviction que la fédération devrait saisir la chance de pouvoir intégrer le SUP au sein de la fédération. Elle estime que c'est un enrichissement pour la fédération de pouvoir intégrer d'autres disciplines et d'autres clubs.

Décision : l'adhésion de SUP Suisse est approuvée à l'unanimité.

7. Prise de décision sur les propositions du comité directeur

Martin Wyss introduit la proposition du comité directeur de créer un fonds pour les installations de canoë-kayak avec statut CISIN (*texte en annexe*). Le fonds comprend actuellement trois projets :

Parc des eaux vives de Bannwil

Le chef de projet de ce projet de 18 millions est Ralph Rüdösli. Il est soutenu par Jeremias Schlaefli (20%) et une équipe de soutien bénévole. Les premières étapes ont déjà été franchies. La faisabilité juridique de la planification et la faisabilité technique ont été vérifiées et données, et l'installation est considérée comme subventionnable par la Confédération et le canton, car l'utilisation multiple (vague de surf, possibilités d'entraînement pour les grandes entreprises de sauvetage, parcours de compétition) est intéressante et l'installation peut également être exploitée de manière à couvrir les coûts.

La prochaine étape est la planification détaillée. Si tout se déroule comme prévu, la construction pourra commencer en 2025.

Centre de sports nautiques de Rapperswil-Jona

Le centre de sports nautiques de Rapperswil, en tant que centre national de régates et de polo, doit être adapté, voire agrandi, pour répondre à des besoins accrus. Le projet estimé à 3 millions est en bonne voie, car le KCRJ est fortement ancré dans la population et la ville. Le budget d'investissement de la ville comprend une garantie de paiement de 150 000 CHF pour un mandat d'étude.

Parcours eau-vive _ Buochs

À la suite des oppositions de la population, un nouvel emplacement a été trouvé sur l'Engelberger Aa. Les coûts totaux sont estimés à 700 000 CHF.

Le financement de ces projets CISIN nécessite non seulement des investissements de la part de la Confédération, des cantons, des sections et des investisseurs, mais aussi une contribution appropriée de la part de l'ASC. Afin de garantir les finances nécessaires, l'association estime qu'il est nécessaire de créer un fonds propre.

Chaque année, 50'000 (50%) sont prélevés sur le fonds pour canoës. Les moyens non utilisés sont reversés au fonds pour canoës.

Question TWF : Pourquoi un fonds supplémentaire est-il nécessaire en plus du fonds des installations de canoë-kayak ?

Question KCBE0 : Qui décide de l'utilisation des fonds, resp. qui libère l'argent si l'AD ne peut pas être attendue ?

Question SKF : Pourquoi les 50% du fonds des installations de canoë-kayak ne sont-ils pas décidés lors de l'AD ?

Réponse de Ralph Rüdüsüli : Nous avons besoin de deux sources de financement pour les projets. Les projets du fonds des installations de canoë-kayak ne peuvent être approuvés qu'une fois par an lors de l'AD. Pour les projets CISIN, il peut être nécessaire de disposer de moyens flexibles et à court terme. Le comité directeur a besoin d'indépendance pour pouvoir débloquer rapidement les fonds de la CISIN. La décision est prise lors des réunions du comité.

Question WVZ : 18 millions est un montant important. Quel serait l'effort financier de l'association ?

Réponse de Ralph Rüdüsüli : Notre participation est plutôt symbolique, et il en sera ainsi pour tous les investissements de la CISIN. Mais dans la phase initiale, nous devons nous engager davantage et apporter une contribution financière. C'est-à-dire que nous avons besoin des 100'000 CHF accumulés comme bonne base de travail.

Complément d'Annalena Kутtenberger : les CHF 50'000 que la proposition prévoit de prélever sur le fonds de placement plus l'alimentation annuelle de 50% donneraient ces CHF 100'000 jusqu'en 2025. Mais nous prévoyons aussi des actions supplémentaires pour augmenter le fonds - ou les autres fonds de la FSCK - pendant cette période. En effet, Bannwil s'adresse à un groupe d'intérêt plus large que les seuls canoéistes. D'autres personnes sont donc également invitées à participer financièrement à ce projet. Ce sont ces groupes que l'AHK aimerait aller chercher au cours des cinq prochaines années.

Une autre idée qui a germé dans l'esprit du comité directeur : Le fonds des installations de canoë-kayak actuel est alimenté par une partie des cotisations des membres (actuellement 5,10 CHF par membre). Les membres individuels en étaient exclus jusqu'à présent. On peut réfléchir - notamment en vue du phare de Bannwil - à la possibilité d'étendre les contributions aux fonds aux membres individuels.

Question CCF : Quelles sont les étapes du projet Bannwil avant que nous sachions si le projet est réalisable ? Cette information sera-t-elle disponible lors de la prochaine AD ?

Réponse de Ralph Rüdüsüli : 1) La modification du plan de zone doit être approuvée par la commune, sinon l'objectif du premier coup de pioche en 2025 sera difficile à atteindre. 2) D'autres investisseurs doivent être trouvés pour le financement. 3) Le permis de construire définitif doit être soumis au vote de la population.

Il y a donc encore des obstacles, mais les signes avant-coureurs sont bons, car le projet est bien accepté par la commune et la population.

Question KCLu : pourquoi un fonds et non des budgets de projets individuels ? De plus, le fonds d'investissement initial a été défini pour des projets nationaux. - A quoi sert donc encore ce fonds ?

Réponse de Ralph Rüdüsüli : Il faut une délimitation pour les autres projets qui ont une importance locale ou régionale, p. ex. l'installation à Derendingen, l'installation de kayak-polo à Zoug, etc. Les budgets des projets sont en outre trop lourds pour les projets de la CISIN. Des ressources variables

sont nécessaires en raison d'événements imprévus pendant la réalisation. L'argent qui n'est pas utilisé est réinjecté dans le fonds, ce qui est difficile pour l'argent des projets.

Complément Annalena : pour Buochs et Rapperswil, ce n'est pas la FSCK qui est l'organisation responsable du projet, mais la Kanusportzentrum Buochs GmbH, respectivement le centre de sports nautiques Rapperswil-Jona, ce qui signifie que les budgets sont établis dans ces organisations. Pour le fonds CISIN, il s'agit de la participation respective de la FSCK. Pour Bannwil, il y aura bien sûr un budget pour le projet.

Question KCZZ : Est-ce qu'il y a déjà un pronostic sur l'impact que cela aura sur la cotisation des membres ?

Réponse d'Annalena Kuttenger : Avec les règles de pourcentage des augmentations, il n'y a pas d'effet sur la cotisation des membres.

Décision : La proposition du comité directeur de créer un fonds pour les installations de canoë-kayak avec statut CISIN est adoptée à l'unanimité.

Après une courte pause, Alain Zurkinden introduit le point suivant du programme.

En décembre 2020, le comité et le secrétariat ont discuté de l'orientation et de la vision de l'AHK lors d'une réunion à huis clos. L'importance du sport pour tous s'est alors intensifiée. David Storey résume le contexte et les résultats.

La question était la suivante : comment pouvons-nous, en tant que petite association aux ressources modestes, promouvoir le sport pour tous ? Pour ce faire, nous avons besoin d'une stratégie claire, d'un objectif précis et d'une meilleure communication. Nous devons mettre en place une meilleure identification afin de motiver les membres à participer et à suivre une direction commune avec nous. Ensemble, nous voulons développer des objectifs et les mettre en œuvre. Notre vision doit être grande.

Afin d'améliorer l'identification et de mobiliser les membres pour une participation volontaire et active, l'association doit offrir un soutien et des ressources aux clubs et aux comités. Les canaux de communication doivent être plus agiles et améliorés, la fédération doit être plus proactive vis-à-vis des sections.

Nous visiterons le plus grand nombre possible de clubs cet été. Nous voulons savoir directement quels sont vos problèmes et vos besoins afin de pouvoir développer notre stratégie.

8. Prise de décision sur les propositions des sections

Proposition du Kanu-Club Zug pour le développement et la mise en œuvre d'une stratégie pour le sport pour tous (*texte en annexe*). Les moyens financiers utilisables doivent être répartis de manière plus équilibrée et une stratégie à long terme doit être développée.

David Storey soutient cette demande. Il faut que les clubs donnent des impulsions pour développer la stratégie. Comme les fonds budgétisés sont en grande partie affectés, il faut des propositions de projets et des suggestions pour que la fédération puisse allouer des fonds.

Question : Comment faut-il comprendre "l'utilisation équilibrée des montants disponibles" ?

Réponse d'Annalena Kuttenger : Pour simplifier, il ne s'agit que des cotisations des membres, dont l'association peut disposer librement.

25% des cotisations des membres sont investis dans le sport de compétition, ce qui déclenche plus d'un million de subventions, mais qui doivent à leur tour être utilisées pour le sport de compétition.

Le fonctionnement est similaire pour les formations. Là, ce sont les contrats J&S et esa avec l'OFSPPO qui définissent ce que la fédération doit fournir.

En ce qui concerne la répartition équilibrée, il s'agit de mieux répartir les moyens librement disponibles entre les différents domaines, c'est-à-dire d'aligner les dépenses du sport pour tous sur celles du sport de compétition.

Décision : La demande du Kanu-Club Zug pour un développement de stratégie dans le sport pour tous est acceptée à l'unanimité.

9. Décision sur le budget 2021

Annalena Kuttenger fait remarquer que le budget 2021 doit être considéré avec prudence en raison de la situation toujours imprévisible de Covid. L'association prévoit des recettes un peu plus importantes que l'année dernière et des dépenses un peu moins élevées.

Question SKF : Face à un produit d'exploitation de 1,7 million, les salaires s'élèvent à 1,2 million, ce qui représente donc environ 70% des charges salariales ?

Réponse de Ralph Rüdüsüli : Une grande partie sont des salaires subventionnés, comme le directeur sportif (Ralph Rüdüsüli), le responsable de la formation (Bene Lagler), l'entraîneur...

Remarque d'Ilja Vyslouzil : dans de nombreuses entreprises, les frais de personnel représentent plus de 70% des coûts totaux. De ce point de vue, la fédération ne se détache donc pas.

Décision : le budget 2021 est adopté à l'unanimité.

10. Décision sur les cotisations des membres 2022

Le comité directeur propose de maintenir les cotisations des membres pour 2022 :

- Membres actifs individuels/section : CHF 80.00 par an
- Membres juniors individuels/section : CHF 50.00 par an
- Membres actifs sport de performance : CHF 1'280.00 par an
- Membres juniors sport de performance : CHF 950.00 par an

Décision : Les cotisations des membres restent inchangées par rapport à 2021.

11. Élections

Se présentent à l'élection au comité directeur de la Fédération suisse de canoë-kayak :

- Ilja Vyslouzil, Kanupolo Zurich
- Julian Schäfer, Kanu Klub Berner Oberland
- Daniel Reinhart, membre individuel

Ilja Vyslouzil est expert J+S, entraîneur national de polo, président de club, chef de la FAKO Polo et entraîneur actif de la relève dans son club. Son cœur bat pour la promotion de la relève dans le sport pour tous et le sport de compétition. Il est motivé pour soutenir le comité, les sections et les membres.

Julian Schäfer est l'initiateur de la pétition pour la levée de l'interdiction de naviguer sur la Lüttschine. Il veut s'engager dans le domaine de la protection des eaux et de la navigabilité.

Dani Reinhart est membre de la FAKO SUP et fondateur du SUP Tour Suisse. Il est venu au SUP par le biais de la planche à voile. Son objectif est d'établir le SUP comme un sport pour tous et de

compétition et de mettre à profit son expérience dans le domaine de l'événementiel et de la promotion des jeunes.

Élection : les trois personnes proposées sont élues à l'unanimité.

Le comité directeur se réjouit de cette arrivée ; via le chat, l'approbation est également de mise. Se présentent à la réélection au comité directeur de la Fédération suisse de canoë-kayak :

- Alain Zurkinden, président
- Martin Wyss, membre du comité directeur, département sport de performance

Élection : les deux personnes proposées sont élues à l'unanimité.

Là aussi, applaudissements et approbation via le chat.

12. Élection de l'organe de révision

Le comité propose de réélire Confidest AG comme organe de révision.

Alain Zurkinden mentionne la grande satisfaction de la FSCK quant au travail de Confidest, qui est bien informée sur l'association et ses activités.

Élection : Confidest AG est réélu à l'unanimité comme organe de révision.

13. Varia

Aucune remarque n'a été formulée sous Varia.

Dates importantes :

23.10.21	Swiss Canoe Awards
20.11.21	Swiss Canoe Forum Macolin
19.03.22	96e Assemblée des délégués

Remerciements de TWF au conseil d'administration et à la direction pour leur bon travail tout au long de l'année, par exemple l'adaptation flexible des concepts de protection, le versement rapide des fonds d'aide, l'organisation de l'AD...

Après un bref discours de clôture d'Alain Zurkinden, l'AD se termine à 12h30.

Pour le protocole



Alain Zurkinden
Président



Franziska Pokorny
Secrétaire

Annexes :

- Texte de la proposition du comité directeur
- Texte de la demande du Kanu-Club Zug
- Texte de la motion de SUP Suisse sur la demande d'admission en tant que section

Descriptions des projets actuels ayant le statut de CISIN

Parc d'eau vive de Bannwil

Depuis plusieurs années, un groupe autour d'Edy Rothpletz poursuit l'idée de construire un parc d'eau vive en Suisse. Les pagayeurs suisses, qu'ils soient amateurs ou compétitifs, devraient avoir la possibilité de perfectionner leur technique en eau vive toute l'année, comme dans d'autres pays. Les travaux ont maintenant progressé à tel point qu'un projet concret a émergé de la vision sur le site de Bannwil / BE. Il est prévu de construire une installation en eau vive avec un parcours de slalom répondant aux normes internationales actuelles et un cours de formation plus facile. La faisabilité en termes de droit de l'urbanisme ainsi que la faisabilité technique ont été examinées et sont données. Le projet est également soutenu par Swiss Olympic et d'autres associations sportives telles que la Swiss Surfing Association et Swiss University Sports, qui souhaitent également s'entraîner sur le site. Le "Parc d'eau vive de Bannwil" a également été accueilli favorablement par des universités telles que l'EPF, l'Université de Berne et la Haute école spécialisée bernoise, qui souhaitent réaliser des tests hydrauliques à l'échelle 1:1 ou voir des possibilités de former leurs professeurs de sport au canoë. L'Office fédéral du sport considère que le "Bannwil White Water Park" peut bénéficier d'un financement dans le cadre de la CISIN (CISIN 5).

Extension du centre de sports nautiques de Rapperswil-Jona

Après sa construction, la NLZ* Rapperswil a été utilisée jusqu'en 2016 pour des entraînements et des rassemblements réguliers par les équipes nationales de course en ligne et de kayak-polo. Depuis 2017, la NLZ est exploitée comme un centre d'entraînement avec des offres d'entraînement quotidiennes et comme un centre d'entraînement obligatoire pour les athlètes d'élite de la course en ligne. Les exigences actuelles en matière de sports de compétition nécessitent une expansion de la NLZ. En plus des logements, des salles de formation et des bureaux des entraîneurs, il faut plus d'espace pour les soins médicaux et plus d'espace de stockage pour le bateau et le matériel de formation. En même temps, une jetée supplémentaire, des couloirs de régates plus permanents et une installation de lancement sont nécessaires pour une formation de haute qualité. En particulier, les investissements dans les couloirs de régates auront également un effet positif sur le développement du sport national de compétition de la course en ligne.

Bassin de canoë-kayak à Buochs

Depuis 2002, il existe à Buochs un projet de création d'un centre de canoë-kayak composé du centre de sports nautiques de Nidwald, qui a été inauguré en 2015, et d'un parcours d'entraînement avec des portes de slalom sur l'Engelbergeraai.

Le projet a déjà été inclus dans le crédit fédéral CISIN 4. Après que le bassin prévu n'a pas pu être réalisé à l'endroit initial en raison de menaces d'objections, les fonds réservés à la CISIN ont été débloqués en 2017. Comme d'autres lieux possibles pour le bassin ont pu être trouvés entre-temps, le projet a été inclus à nouveau dans la soumission pour le crédit CISIN 5.

Le bassin sur l'Engelbergeraai est enregistré comme installation de canoë-kayak d'importance régionale et comme cours de formation junior d'importance nationale dans le concept des installations sportives de Swiss Canoe.

*NLZ = Nationales Leistungszentrum – centre nationale de performance

Proposition du comité de la FSCK à l'Assemblée des délégués le 20 mars 2021

Création d'un fonds pour les installations de canoë-kayak avec le statut CISIN

Contexte

En 2020, trois projets de construction d'installations pour le canoë-kayak ont été inclus dans la proposition du prochain crédit de la CISIN (CISIN 5). Il s'agit du parc d'eau vive de Bannwil, de l'extension du centre de sports nautiques de Rapperswil-Jona et de la construction du parcours de slalom à Buochs. Le crédit de la CISIN doit être approuvé par le Conseil fédéral au cours du premier trimestre 2021 et transmis au Parlement juste après. Si le crédit y est approuvé, un financement partiel allant jusqu'à 40% pour les projets susmentionnés peut être possible.

Ces trois projets sont d'une grande importance pour le canoë-kayak en Suisse et, du point de vue du comité, la FSCK devrait également faire tout son possible pour les réaliser. Vous trouverez des détails sur les projets dans les descriptions de projets ci-jointes.

Bien que le prêt de la CISIN contribue en grande partie au financement des projets, il faut trouver d'autres ressources financières et d'autres investisseurs. Pour cela, il est essentiel de pouvoir fournir une part appropriée de fonds propres. Étant donné que les installations sont d'une grande importance pour le canoë-kayak suisse et ne peuvent être financées par le compte ordinaire de la FSCK en raison de la structure actuelle des recettes, le comité propose la création d'un nouveau fonds pour les installations de canoë ayant le statut de CISIN.

Demande

Le comité de la Fédération Suisse de Canoë-Kayak propose à l'Assemblée des délégués du 20 mars 2021 la création d'un **"Fonds pour les installations de canoë ayant le statut de CISIN"**.

Grâce à ce fonds, des moyens financiers doivent être créés pour permettre à la FSCK de soutenir à l'avenir les installations de canoë-kayak ayant le statut de CISIN dans la phase de planification et de réalisation.

Veuillez consulter le projet de règlement du fonds ci-joint pour obtenir des détails sur le fonctionnement du fonds et sur la manière dont ce fonds sera lié ou différencié du fonds existant pour les installations de canoë.

Le comité demande en outre que le règlement de l'actuel fonds pour les installations de canoë soit modifié afin de prévoir que 50 % des crédits annuels soient alloués directement au fonds nouvellement créé pour les installations de canoës ayant le statut de CISIN et qu'aucun paiement de soutien ne soit effectué aux installations ayant le statut de CISIN à partir de l'actuel fonds pour les installations de canoë.

Les détails de cet ajustement figurent dans le projet de règlement modifié du Fonds pour les installations de canoë, également joint.

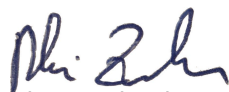
Afin d'assurer les fonds nécessaires au soutien des trois projets actuels de la CISIN du point de vue actuel, le comité propose le retrait unique de 50 000,00 CHF du Fonds pour les installations de canoë et leur transfert vers le nouveau fonds qui sera créé pour les installations de canoë ayant le statut de CISIN.

Remarques finales

Le comité s'abstient délibérément de proposer une augmentation supplémentaire du nouveau fonds au détriment des sections. En le reliant au fonds existant pour les installations de canoë, on s'assure d'une part que les fonds nécessaires peuvent être créés dans un délai raisonnable et d'autre part que les fonds sont néanmoins disponibles pour d'autres projets.

Des projets tels que le parc d'eau vive de Bannwil sont uniques, mais représentent également un grand défi pour notre petite fédération. Il est donc important pour le comité de créer aujourd'hui des structures et des garanties financières qui soutiennent au mieux le projet dans la phase de planification et de réalisation, mais qui ne mettent pas en danger la continuité et le développement de la Fédération Suisse de Canoë-Kayak et de ses sections.

Fédération Suisse de Canoë-Kayak



Alain Zurkinden
Président



Martin Wyss
Membre du comité

Suppléments :

- Description du projet parc d'eau vive à Bannwil
- Description du projet d'extension du centre de sports nautiques de Rapperswil-Jona
- Description du projet du bassin de slalom à Buochs
- Projet de règlement du fonds "Fonds pour les installations de canoë ayant le statut de CISIN"
- Projet d'adaptation du règlement du fonds pour les installations de canoë

Descriptions des projets actuels ayant le statut de CISIN

Parc d'eau vive de Bannwil

Depuis plusieurs années, un groupe autour d'Edy Rothpletz poursuit l'idée de construire un parc d'eau vive en Suisse. Les pagayeurs suisses, qu'ils soient amateurs ou compétitifs, devraient avoir la possibilité de perfectionner leur technique en eau vive toute l'année, comme dans d'autres pays. Les travaux ont maintenant progressé à tel point qu'un projet concret a émergé de la vision sur le site de Bannwil / BE. Il est prévu de construire une installation en eau vive avec un parcours de slalom répondant aux normes internationales actuelles et un cours de formation plus facile. La faisabilité en termes de droit de l'urbanisme ainsi que la faisabilité technique ont été examinées et sont données. Le projet est également soutenu par Swiss Olympic et d'autres associations sportives telles que la Swiss Surfing Association et Swiss University Sports, qui souhaitent également s'entraîner sur le site. Le "Parc d'eau vive de Bannwil" a également été accueilli favorablement par des universités telles que l'EPF, l'Université de Berne et la Haute école spécialisée bernoise, qui souhaitent réaliser des tests hydrauliques à l'échelle 1:1 ou voir des possibilités de former leurs professeurs de sport au canoë. L'Office fédéral du sport considère que le "Bannwil White Water Park" peut bénéficier d'un financement dans le cadre de la CISIN (CISIN 5).

Extension du centre de sports nautiques de Rapperswil-Jona

Après sa construction, la NLZ* Rapperswil a été utilisée jusqu'en 2016 pour des entraînements et des rassemblements réguliers par les équipes nationales de course en ligne et de kayak-polo. Depuis 2017, la NLZ est exploitée comme un centre d'entraînement avec des offres d'entraînement quotidiennes et comme un centre d'entraînement obligatoire pour les athlètes d'élite de la course en ligne. Les exigences actuelles en matière de sports de compétition nécessitent une expansion de la NLZ. En plus des logements, des salles de formation et des bureaux des entraîneurs, il faut plus d'espace pour les soins médicaux et plus d'espace de stockage pour le bateau et le matériel de formation. En même temps, une jetée supplémentaire, des couloirs de régates plus permanents et une installation de lancement sont nécessaires pour une formation de haute qualité. En particulier, les investissements dans les couloirs de régates auront également un effet positif sur le développement du sport national de compétition de la course en ligne.

Bassin de canoë-kayak à Buochs

Depuis 2002, il existe à Buochs un projet de création d'un centre de canoë-kayak composé du centre de sports nautiques de Nidwald, qui a été inauguré en 2015, et d'un parcours d'entraînement avec des portes de slalom sur l'Engelbergeraas.

Le projet a déjà été inclus dans le crédit fédéral CISIN 4. Après que le bassin prévu n'a pas pu être réalisé à l'endroit initial en raison de menaces d'objections, les fonds réservés à la CISIN ont été débloqués en 2017. Comme d'autres lieux possibles pour le bassin ont pu être trouvés entre-temps, le projet a été inclus à nouveau dans la soumission pour le crédit CISIN 5.

Le bassin sur l'Engelbergeraas est enregistré comme installation de canoë-kayak d'importance régionale et comme cours de formation junior d'importance nationale dans le concept des installations sportives de Swiss Canoe.

*NLZ = Nationales Leistungszentrum – centre nationale de performance

Règlement du fonds pour les installations de canoë ayant le statut CISIN

1. Nom et objet

Sous le nom de "Fonds pour les installations de canoës avec le statut CISIN", un fonds est tenu dans les comptes de la Fédération Suisse de Canoë-Kayak au profit des investissements dans la planification et la construction d'installations de canoë-kayak avec le statut CISIN (conception des installations sportives d'importance nationale). Le statut CISIN signifie que la facilité ou le projet doit avoir été incluse dans le crédit fédéral CISIN actuel ou futur.

2. Fortune du fonds et réserves

Le solde respectif au 31 décembre est considéré comme actif du fonds.

Le fonds sera augmenté de :

- Une allocation annuelle de 50% de l'augmentation annuelle du fonds des installations de canoë de la FSCK ;
- Des allocations provenant des fonds généraux de la Fédération Suisse de Canoë-Kayak (à déterminer annuellement dans le cadre du budget de la Fédération) ;
- Des dons affectés et / ou des contributions de parrainage ;
- Les revenus de placement des actifs du fonds ;
- Des recettes diverses.

3. Placement et gestion du fonds

Les actifs du fonds doivent être investis séparément auprès d'une banque suisse et figurer dans les états financiers en tant qu'investissement affecté. L'investissement doit garantir les liquidités nécessaires à la réalisation de l'objectif du fonds en temps voulu ainsi qu'un niveau de sécurité élevé (par exemple, dépôts bancaires, dépôts à terme, obligations à moyen terme).

4. Utilisation et pouvoir de disposition

Les actifs du fonds sont utilisés pour :

- Investissements dans la planification et la construction d'installations artificielles pour le canoë-kayak ou mesures structurelles en rapport avec des installations naturelles pour canoë-kayak qui ont trouvé leur place dans le crédit actuel ou futur du CISIN et dans la construction, la poursuite ou l'amélioration desquelles la FSCK a un intérêt. L'intérêt de la FSCK découle de l'importance d'une installation pour le canoë-kayak en Suisse, c'est-à-dire que l'installation doit être ancrée dans le concept d'installation sportive de la FSCK et être dotée d'une stratégie d'utilisation à long terme.

Il peut s'agir de projets de la FSCK, de ses sections ou de tiers. Le pouvoir de disposer des fonds appartient au conseil d'administration. Le conseil d'administration soumet un rapport détaillé sur l'utilisation des fonds (bilan financier annuel) et l'utilisation prévue des fonds (budget) à l'assemblée annuelle des délégués.

5. Révision

Les comptes des fonds font partie des comptes annuels officiels de la FSCK selon la norme Swiss GAAP Fer 21 et sont révisés en même temps.

6. Modifications du règlement / dissolution

L'assemblée des délégués décide de la modification du présent règlement et/ou de la dissolution du Fonds à la demande du comité exécutif. En cas de dissolution, les avoirs du fonds sont transférés au fonds des installations de canoës de la Fédération Suisse de Canoë-Kayak.

7. Approbation / Entrée en vigueur

Ce règlement a été approuvé par l'assemblée des délégués de la FSCK le 20 mars 2021 et est entré en vigueur immédiatement. En cas d'ambiguïtés ou de divergences linguistiques entre le règlement allemande et cette traduction française, la version allemande fait foi.

Fédération Suisse de Canoë-Kayak

Alain Zurkinden
Président

Annalena Kuttenger
Directrice

Règlement pour le fonds des installations de canoë

1. Nom et objet

Sous le nom de "Fonds pour les installations de canoë", un fonds destiné aux investissements dans des installations artificielles de canoë-kayak ou à des mesures de construction en rapport avec des installations naturelles de canoë-kayak est maintenu dans les comptes de la Fédération Suisse de Canoë-Kayak (FSCK).

2. Fortune du fonds et réserves

Le solde respectif au 31 décembre est considéré comme actif du fonds.

Le fonds sera augmenté de :

- Une contribution annuelle de 20 000 CHF si les actifs du fonds à la date limite sont inférieurs à 100 000 CHF, ou une contribution annuelle de 10 000 CHF si les actifs du fonds à la date limite sont supérieurs à 100 000 CHF, qui est imputée aux sections au prorata de leur nombre de membres (la date limite pour les actifs du fonds et le nombre de membres est le 31 décembre de l'année précédente) ;
- Des allocations provenant des fonds généraux de la Fédération Suisse de Canoë-Kayak (à déterminer annuellement dans le cadre du budget de la Fédération) ;
- Des dons affectés et / ou des contributions de parrainage ;
- Les revenus de placement des actifs du fonds ;
- Des recettes diverses.

3. Placement et gestion du fonds

Les actifs du fonds doivent être investis séparément auprès d'une banque suisse et figurer dans les états financiers en tant qu'investissement affecté. L'investissement doit garantir les liquidités nécessaires à la réalisation de l'objectif du fonds en temps voulu ainsi qu'un niveau de sécurité élevé (par exemple, dépôts bancaires, dépôts à terme, obligations à moyen terme).

4. Utilisation et pouvoir de disposition

Les actifs du fonds sont utilisés pour :

- Investissements dans des installations artificielles de canoë-kayak ou mesures structurelles en rapport avec des installations naturelles de canoë-kayak dont la construction, l'entretien ou l'amélioration intéressent la Fédération Suisse de Canoë-Kayak. L'intérêt de la FSCK résulte de l'importance d'une installation pour le canoë-kayak en Suisse, c'est-à-dire que l'installation doit être ancrée dans le concept d'installations sportives de la FSCK et être dotée d'une stratégie d'utilisation à long terme.

Il peut s'agir de projets de la FSCK, de ses sections ou de tiers. En revanche, aucune contribution n'est faite aux hangars à bateaux (stockage des bateaux, vestiaires, salles de club, etc.) des sections et aucune contribution n'est faite aux installations de canoë-kayak ayant le statut de NASAK. Le droit de disposition s'exerce à l'assemblée des délégués de la FSCK à la demande d'une section ou du comité exécutif. Pour l'introduction des demandes, les dispositions pertinentes des statuts s'appliquent.

50 % de l'augmentation annuelle est également allouée annuellement au "Fonds pour les installations de canoë-kayak avec le statut NASAK" de la Fédération Suisse de Canoë-Kayak.

5. Révision

Les comptes des fonds font partie des comptes annuels officiels de la FSCK selon la norme Swiss GAAP Fer 21 et sont révisés en même temps.

6. Modifications du règlement / dissolution

L'assemblée des délégués décide de la modification du présent règlement et/ou de la dissolution du Fonds à la demande du comité exécutif. En cas de dissolution, les avoirs du fonds seront transférés à la Fédération Suisse de Canoë-Kayak.

7. Approbation / Entrée en vigueur

Ce règlement a été approuvé par l'assemblée des délégués de la FSCK le 23 mars 2019 et est entré en vigueur immédiatement. En cas d'ambiguïtés ou de divergences linguistiques entre le règlement allemande et cette traduction française, la version allemande fait foi.

Fédération Suisse de Canoë-Kayak

Alain Zurkinden
Président

Annalena Kuttenger
Directrice

Motion Assemblée des délégués SKV (KCZg)

Introduction

Selon les comptes annuels de Swiss Canoe pour 2019, 25 % des revenus non affectés (cotisations des membres) sont investis dans les sports de performance et seulement 16 % dans les sports de loisirs. Étant donné qu'une grande partie des membres de l'association sont principalement actifs en tant qu'athlètes amateurs, cela semble très disproportionné. Par rapport au total du bilan de la fédération, ces fonds ne représentent que 4 % du compte.

Nous nous efforçons de répartir les ressources financières disponibles de manière plus équilibrée.

Proposition (solution de consensus SKV & KCZg)

Swiss Canoe concentre ses activités dans les domaines du sport populaire, de l'entraînement et du sport de compétition. Dans le domaine du sport de masse, une stratégie à long terme sera élaborée d'ici 2022 en collaboration avec les sections, dans le but de promouvoir le sport de masse de manière structurelle, en termes de personnel et financièrement, en collaboration avec les représentants des sections au niveau des associations. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie, l'objectif sera de parvenir à une utilisation équilibrée des revenus disponibles entre les différentes zones.

Destination

En concentrant les activités de Swiss Canoe sur le sport populaire, il convient de renforcer la sensibilisation et l'acceptation du sport populaire et de ses clubs de canoë-kayak au sein de Swiss Canoe et, par conséquent, de mettre des ressources financières à sa disposition.

Les idées pour les points focaux de la future stratégie seraient, par exemple, des mesures et des investissements dans les domaines suivants :

- Maintenir et permettre la navigabilité des voies navigables et des installations de canoë-kayak
- Entretien des cours d'eau (points d'entrée/sortie, voies de transfert, etc.)
- Systèmes d'information sur l'eau (cartes, données sur les niveaux, etc.)
- Développement des associations
- Renforcer le secteur du volontariat
- Influence politique pour renforcer la position du canoë-kayak par rapport à la pratique libre de ce sport.

SUP Suisse, A. Saurer, Müllerwis 20, 8606 Greifensee

Schweizerischer Kanu-Verband
8000 Zürich

Greifensee, 10.03.2021

Gesuch um Mitgliedschaft

Liebe Annalena, liebe Delegierte

Hiermit möchten wir für den Verein "SUP Suisse" um Mitgliedschaft im SKV ersuchen.

SUP Suisse wurde Ende 2020 gegründet, um die Bestrebungen vom SKV und vom Surfverband (SSA) im SUP Wettkampfsport zu vereinen. Gemeinsam soll ein National Team gebildet und gefördert werden, welches an internationalen Wettkämpfen die Schweiz vertritt. Bereits 2021 sollen gemeinsame Schweizer Meisterschaften beider Verbände durchgeführt werden, sofern dies die Pandemie erlaubt.

Unsere Webseite www.supsuisse.ch könnte zudem ein zentraler Einstiegspunkt für SUP Interessierte werden und dann z.B. auf das Ausbildungsprogramm vom SKV verweisen.

Wir werden aktiv für Vereinsmitglieder werben und somit auch weitere SKV Mitgliedschaften generieren können, um die Bestrebungen des SKV im SUP unterstützen zu können.

In diesem Sinne verbleibe ich mit sportlichen Grüssen



Andi Saurer
Präsident



SUP Suisse
www.supsuisse.ch | [@supsuisse](https://www.instagram.com/supsuisse)

Andi Saurer | 10.03.21 | v1.0